

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1862-1863.

Projet de Loi qui ouvre des crédits supplémentaires au budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1862.

(Voir les Nos 129 et 149 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

§ 1^{er}. L'article 12 (Traitement et solde de l'infanterie) du Budget de la Guerre pour l'exercice 1862, est diminué de cinquante et un mille soixante-dix francs dix-sept centimes.

§ 2. Les crédits ouverts au même Budget sont augmentés ;

SAVOIR :

Art. 15. Traitement et solde du génie. fr.	14,000 »
— 26. Frais de route et de séjour des officiers	6,300 »
— 32. Pensions et secours.	5,300 »
— 35 (nouveau). Créances arriérées restant à liquider sur des exercices clos	25,470 17

Ensemble cinquante et un mille soixante-dix fr. dix-sept cent. fr., 51,070 17

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Bruxelles, le 15 mai 1863.

*Le Président de la Chambre des
Représentants,*

(Signé) L. VERVOORT.

Les Secrétaires,

(Signé) L. THIENPONT.

L. DE FLORISONE.

État des créances arriérées restant à liquider sur des exercices clos.

N° D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS.	DOMICILE.	NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT.
1	Veuve Hanegraaf et consorts.	Wondrichem (Hollande).	Travaux et indemnités relatifs à l'exécution des 4 ^e et 5 ^e lots des fortifications de la place d'Ostende, en vertu d'un contrat passé le 31 août 1830.	21,000 »
2	L'avocat Fris. . .	Malines. .	Honoraires et déboursés mérités dans le procès auquel la créance de la veuve Hanegraaf a donné lieu	518 25
3	L'avoué Frémie . .	Malines. .	Idem.	84 89
4	Dame Thérèse Hoy- vaert, veuve Maton, ses enfants mineurs, et Louise Maton, sa fille majeure.	Diest . .	Pour dégâts causés à leur propriété, par suite des travaux de fortifications à Diest, y com- pris les frais du procès. Le montant a été fixé par une transaction pour mettre fin au procès pendant entre l'Etat belge et les héri- tiers Maton.	3,301 51
5	Le médecin Williaeme.	Dinant. .	Soins donnés et médicaments fournis en 1859, à la garnison de Dinant	213 29
6	L'hospice civil de .	Tirlemont.	Frais de traitement à l'hospice de Tirlemont, du soldat Vandenberghe, du 1 ^{er} régiment de chasseurs à cheval, du 8 juin au 26 juillet 1859	60 »
7	L'hospice civil de .	Liège . .	Frais de séjour et de traitement à l'hospice des insensés, à Liège, du soldat aliéné Duchêne, du 3 ^e régiment d'artillerie, pen- dant l'année 1860	165 68
8	L'hospice civil de .	Audenarde.	Frais de traitement à l'hospice d'Audenarde, de militaires malades pendant l'année 1861.	126 55
TOTAL. . . fr.				25,470 17